

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Préparé pour le conseil d'administration

le 24 mars 2022

Cycle 3 du Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

Investissements en subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Introduction

La COVID-19 continue de gravement perturber le secteur sans but lucratif et sa capacité à soutenir et à servir les collectivités partout en Ontario. Au cours des deux dernières années, le secteur a dû s'adapter pour faire face à une multitude de défis sur le plan opérationnel, notamment des mesures sanitaires changeantes, l'imposition de fermetures, des restrictions liées aux rencontres en personne, une infrastructure technologique insuffisante, sans compter les difficultés à entrer en contact avec les membres de la communauté là où ils vivent, travaillent et étudient. Pour relever ces défis, les organismes ont repensé, d'une part, les façons de répondre aux besoins nouveaux et changeants des collectivités, notamment en proposant des modes novateurs de prestation des programmes et services et, d'autre part, les façons de générer des revenus, et ce, tout en respectant les exigences pour assurer la santé et la sécurité des bénévoles, des membres du personnel et des personnes qu'ils servent.

Au fil de son évolution, la pandémie a continué de poser des défis opérationnels dans l'ensemble du secteur et a fait surgir de nouvelles pressions socioéconomiques au sein des collectivités de l'Ontario, incluant la hausse des coûts, les problèmes de santé physique et mentale et un plus grand isolement social.

Alors que l'Ontario sort de la phase aiguë de la pandémie, les services et programmes offerts par le secteur sans but lucratif demeurent essentiels au rétablissement et au maintien de la santé et du dynamisme de la province. Le Fonds pour les communautés résilientes (FCR) a pour but d'aider les organismes sans but lucratif à s'adapter, à planifier et à renforcer leur capacité à accomplir ce travail essentiel et à assurer leur viabilité à long terme.

Fonds pour les communautés résilientes (FCR)

Au printemps 2020, face aux difficultés engendrées par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de bienfaisance et sans but lucratif de l'Ontario, la FTO a modifié l'orientation de son financement afin d'aider les organismes communautaires sans but lucratif, les communautés autochtones, les petites municipalités et les organismes de bienfaisance à se rétablir des profondes perturbations causées par l'état d'urgence sanitaire et à se stabiliser.

Le FCR octroie entre 5 000 \$ et 150 000 \$ aux organismes admissibles pendant une période maximale d'un an pour :

- Adapter la prestation de leurs programmes et services pour répondre aux besoins de la communauté, des employés et des bénévoles;
- Créer et adopter de nouvelles approches permettant aux organismes de travailler ensemble pour répondre aux besoins des collectivités;
- Offrir aux membres du conseil d'administration et aux employés des soutiens pour la mise en œuvre de nouvelles approches, la préparation au changement et le renforcement de la résilience;
- Améliorer et accroître la capacité d'accès aux ressources financières et développer des sources de revenus nouvelles ou alternatives;
- Acheter de l'équipement ou rénover les locaux pour répondre aux besoins changeants de l'organisme.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Parmi les organismes touchés par les fermetures, imposées ou volontaires, et les mesures de santé publique, bon nombre cherchent à recruter d'anciens et de nouveaux employés et bénévoles et réactivent leurs plans de financement à mesure que la réouverture de la province progresse. D'autres repensent leur façon d'aller de l'avant tout en conservant les éléments qui ont bien fonctionné durant la pandémie, en cherchant à atteindre de nouveaux publics et en offrant des services nouveaux ou renouvelés qui s'inscrivent dans la mission de leur organisme. D'autres continueront à fournir des services d'urgence essentiels à bon nombre des personnes les plus vulnérables dans la province.

Grâce aux investissements faits par l'intermédiaire du FCR, nous nous attendons à ce qu'un plus grand nombre d'organismes soient en mesure d'accroître leur résilience et d'adapter leurs façons de faire afin d'assurer leur viabilité financière et leur pérennité.

Investissements communautaires en 2021-2022

L'exercice 2021-2022 a été une année de financement exceptionnelle pour la FTO. Plus tôt cette année, la FTO a octroyé 96 millions de dollars dans le cadre des sources Fonctionnement et Immobilisations du Fonds pour le développement des collectivités pour soutenir des organismes œuvrant dans des secteurs qui ont été durement touchés, soit les activités artistiques et culturelles communautaires, le patrimoine, le tourisme, le sport et les loisirs. Cet argent servira à répondre aux besoins opérationnels et d'infrastructure de ces secteurs essentiels à la vie et au dynamisme communautaires.

En raison du financement sans précédent octroyé par la FTO au secteur sans but lucratif durant l'exercice en cours, le présent cycle de financement du FCR sera le seul et l'unique offert durant l'exercice 2021-2022. Il s'agit du 3^e cycle du FCR depuis mars 2020. La FTO attribuera l'intégralité de son budget annuel de subventions durant le présent cycle afin de répondre à la multitude de besoins dans le secteur. De l'ordre de 96 millions de dollars, il s'agit du cycle de financement le plus important de toute l'histoire de la FTO. Si les sources Fonctionnement et Immobilisations du Fonds pour le développement des collectivités ont soutenu les secteurs des arts, du patrimoine, du tourisme, du sport et des loisirs plus tôt cette année, le FCR vient pour sa part en aide aux organismes dont les activités s'inscrivent dans les six domaines d'action de la FTO (soit Personnes actives, Personnes connectées, Personnes inspirées, Personnes vertes, Jeunes personnes prometteuses et Personnes prospères).

Le présent rapport fournit un résumé et une analyse des recommandations des équipes d'évaluation des demandes de subvention (ÉÉDS) qui devaient être présentées en décembre 2021 dans le cadre du Fonds pour les communautés résilientes.

[Table des matières](#)

Section 1 : Sommaire

Section 2 : Investissements du Fonds pour les communautés résilientes

Section 3 : Conclusion

Annexe A : Liste des demandes recommandées pour approbation par le conseil

Annexe B : Liste des demandes refusées pour approbation par le conseil

Annexe C : Liste des demandes rejetées pour des raisons techniques

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Section 1 : Sommaire

1.1 Points saillants du cycle :

- Durant le cycle, **2 029 demandes** sollicitant **182 millions de dollars** ont été soumises par des organismes pour des initiatives de rétablissement et de renforcement de la capacité. Cela représente une diminution de 20 % des sommes demandées par rapport au cycle 2 en mars 2021 et une augmentation de 20 % par rapport au cycle 1 de novembre 2020.
- Durant le présent cycle, **nous disposons d'une somme sans précédent de 96 millions de dollars à octroyer**, ce qui représente plus du double du montant qui était disponible durant les cycles précédents du FCR (soit 42 millions de dollars durant le cycle 2 et 41 millions de dollars durant le cycle 1).
- Les ÉÉDS recommandent **l'approbation de 1 146 projets, totalisant 96 millions de dollars**. Il s'agit du double du nombre de subventions octroyées durant le dernier cycle.
- Le **taux de demande s'établit à 1,90 dollar** demandé pour chaque dollar recommandé aux fins d'approbation (56 % des sommes demandées font l'objet d'une recommandation de financement). Ce taux plus faible est attribuable au montant de financement plus élevé disponible alors que les sommes demandées demeurent typiques pour la FTO.
- **Durant le présent cycle, 83 % des organismes répondaient aux exigences d'admissibilité, ce qui constitue une hausse par rapport à la proportion de 67 % durant le cycle 2 du FCR**. Le personnel a mis à l'essai un processus qui offrait aux organismes dont la documentation était incomplète la possibilité de soumettre l'information demandée en temps utile et ainsi de faire l'objet d'une évaluation complète. Ce processus a sans doute contribué à une hausse du nombre d'organismes admissibles de 16 points de pourcentage par rapport au cycle 2 du FCR.
- Une proportion de **38 % des demandes présentées par des organismes servant des personnes noires ont été rejetées à l'étape de l'évaluation de l'admissibilité de l'organisme**, comparativement à une proportion de 14 % de celles présentées par des organismes servant l'ensemble de la population. La majorité des demandes ont été rejetées en raison d'états financiers incomplets ou manquants. Cela représente toutefois une baisse par rapport aux cycles précédents, où le taux de rejet à cette étape était respectivement de 54 % et de 47 % aux cycles 2 et 1 du FCR.
- Un plus grand nombre d'**organismes déclarent avoir une plus grande capacité opérationnelle** comparativement aux cycles précédents. Une proportion de **66 % des fonds est octroyée à des organismes ayant une capacité opérationnelle de 70 % ou plus**, comparativement à 45 % et 49 % dans les cycles 2 et 1 du FCR, respectivement.
- Parmi les subventions recommandées destinées à des **organismes servant les personnes LGBTQ+, 80 % des montants visent des populations urbaines**, ce qui constitue une hausse par rapport aux proportions de 75 % et 46 % respectivement dans les cycles 2 et 1 du FCR. Le pourcentage des sommes recommandées destinées à des organismes servant des collectivités de taille moyenne a diminué, passant à 14 %, ce qui correspond davantage au pourcentage des montants demandés.
- Les membres des ÉÉDS continuent de faire preuve d'un haut niveau d'engagement dans le processus d'évaluation. Durant le présent cycle, **90 % des membres des équipes ont évalué tous les dossiers qui leur avaient été assignés**. Certains ont évalué jusqu'à 46 demandes.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



1.2 Subventions dignes de mention

La section ci-après décrit certaines des initiatives recommandées :

Adapter les méthodes de prestation des programmes culturels à Grand River

Octroi par la FTO de 77 000 \$ sur 12 mois pour aider la Première Nation des Mississaugas de Credit à relancer sa programmation culturelle à la suite de la COVID-19 en facilitant un virage vers la prestation en ligne de son projet Moccasin Identifier. Ce projet mobilise des Aînés et des bénévoles pour sensibiliser le public à la présence ancestrale des communautés de Premières Nations, métisses et inuites dans les espaces urbains contemporains de l'Ontario. La subvention servira à la création de vidéos et d'activités de formation culturellement adaptées afin de pouvoir offrir le programme virtuellement dans les écoles, permettant ainsi de faire connaître les enseignements concernant les traités à un plus vaste auditoire et de réduire les risques pour la santé des Aînés qui offrent le programme. L'élargissement du rayonnement du projet Moccasin Identifier offre une occasion unique d'appuyer la réconciliation et de répondre à la demande de programmes culturels dirigés par des Autochtones.

Accroître la capacité de financement de la plateforme Helping Hands afin de pouvoir servir les jeunes noirs et nouveaux arrivants à Mississauga

Grâce au soutien de la FTO, Helping Hands travaillera avec un consultant en collecte de fonds afin d'améliorer et d'accroître sa capacité de financement. Sur une période de 12 mois, la subvention de 11 700 \$ permettra de renforcer les capacités de l'organisme à recueillir des fonds, ce qui lui permettra de continuer à aider les élèves du secondaire issus de familles à faible revenu, nouvellement arrivées ou racisées à Peel-Halton à trouver des occasions de bénévolat et à obtenir leur diplôme tout en acquérant des compétences qui leur seront utiles sur le marché du travail et à démarrer leurs propres initiatives communautaires.

Investir dans la planification stratégique afin de mieux servir les adultes autistiques et leur famille à long terme à Bowmanville

Dans le but de renforcer la capacité et la mobilisation à tous les échelons de l'organisme, Autism Home Base Durham bénéficiera d'une subvention de 126 000 \$ sur 12 mois pour dresser un plan stratégique et un plan de relève ainsi que pour élaborer et mettre en œuvre une nouvelle série de programmes. Ces améliorations devraient se traduire par une augmentation des revenus et du nombre de membres de 20 %, le recrutement de 25 bénévoles pour mettre en œuvre une nouvelle source de génération de revenus et le remplacement du matériel technologique désuet afin de pouvoir mieux répondre à la demande de programmes virtuels.

Acheter du matériel permettant d'offrir des programmes aux membres des communautés francophones et racisées à Ottawa

Le Centre de ressources communautaires de la Basse-Ville (CRCBV) bénéficiera d'une subvention de 5 600 \$ du FCR sur trois mois afin d'acheter du matériel audiovisuel (projecteurs, écrans amovibles et ordinateurs) qui lui permettra d'organiser des événements et des activités en ligne dans le but de réduire l'isolement social des particuliers et des familles qui vivent dans la Basse-Ville. Un pilier au sein de cette communauté depuis 1970, le CRCBV sert une population diversifiée parmi laquelle on compte entre autres des personnes africaines, asiatiques, asiatiques du Sud, antillaises et libanaises.

Investir dans le personnel et accroître la capacité interne afin d'accentuer l'impact communautaire à Bracebridge

Grâce à une subvention de 85 400 \$ de la FTO sur 12 mois, le YWCA de Muskoka se relèvera de la COVID-19 en soutenant les membres de son personnel en état d'épuisement professionnel et en augmentant sa capacité à fonctionner de façon plus efficace en mode virtuel au moyen de la formation et de nouveau matériel

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



technologique. L'organisme investira également dans l'amélioration de ses stratégies de communication et de mobilisation afin d'accroître son impact dans la collectivité en offrant des occasions de bénévolat et en servant de nouvelles clientèles, plus particulièrement les filles et les femmes à faible revenu.

Réimaginer la prestation des programmes pour aider les familles de Niagara qui sont affligées et font face à l'insécurité alimentaire, et remobiliser les bénévoles

Avec le soutien de la FTO, Project Share se remettra des répercussions de la COVID-19 en mettant sur pied un programme Cercle d'amis en ligne pour aider les personnes qui font face à des difficultés. La subvention de 147 800 \$ octroyée sur 12 mois permettra à l'organisme de continuer à offrir des services de qualité en adaptant ses programmes pour répondre aux besoins de la communauté à Niagara. Cela comprend l'achat d'un nouveau camion et des fournitures nécessaires pour accepter de la nourriture et la distribuer aux familles qui vivent de l'insécurité alimentaire. La subvention donnera également à l'organisme les outils dont il a besoin pour remobiliser ses bénévoles en leur fournissant la possibilité de jouer leur rôle en mode virtuel.

Renforcer la capacité du personnel d'identifier et de soutenir les réfugiés qui vivent de la détresse mentale à Toronto

La subvention de 82 400 \$ sur 12 mois permettra à l'organisme torontois Christie Refugee Welcome Centre de renforcer sa capacité afin de répondre aux besoins de soutien en santé mentale de familles itinérantes et récemment logées demandant le statut de réfugié. En raison de leur statut, les communautés servies par cet organisme sont généralement inadmissibles aux services publics de soutien en santé mentale, la COVID-19 ayant exacerbé les pressions sur les systèmes d'aiguillage déjà complexes et les temps d'attente. Grâce à l'aide fournie par la FTO, l'organisme sera maintenant doté d'un personnel capable de cerner et de soutenir les besoins en santé mentale uniques de ces communautés. Ce faisant, il pourra aider les familles itinérantes et demanderesse d'asile à obtenir le soutien dont elles ont grandement besoin et qui est autrement inaccessible grâce à des services et modes de prestation mieux intégrés.

1.3 Approbations

Approbation par les présidents : Chaque président d'une ÉÉDS a approuvé les recommandations de son ÉÉDS.

Respect des politiques de la FTO : La vice-présidente, Investissements communautaires, a examiné le respect des politiques relatives à l'octroi de subventions. Elle confirme que toutes les subventions recommandées respectent les politiques relatives à l'octroi de subventions de la FTO.

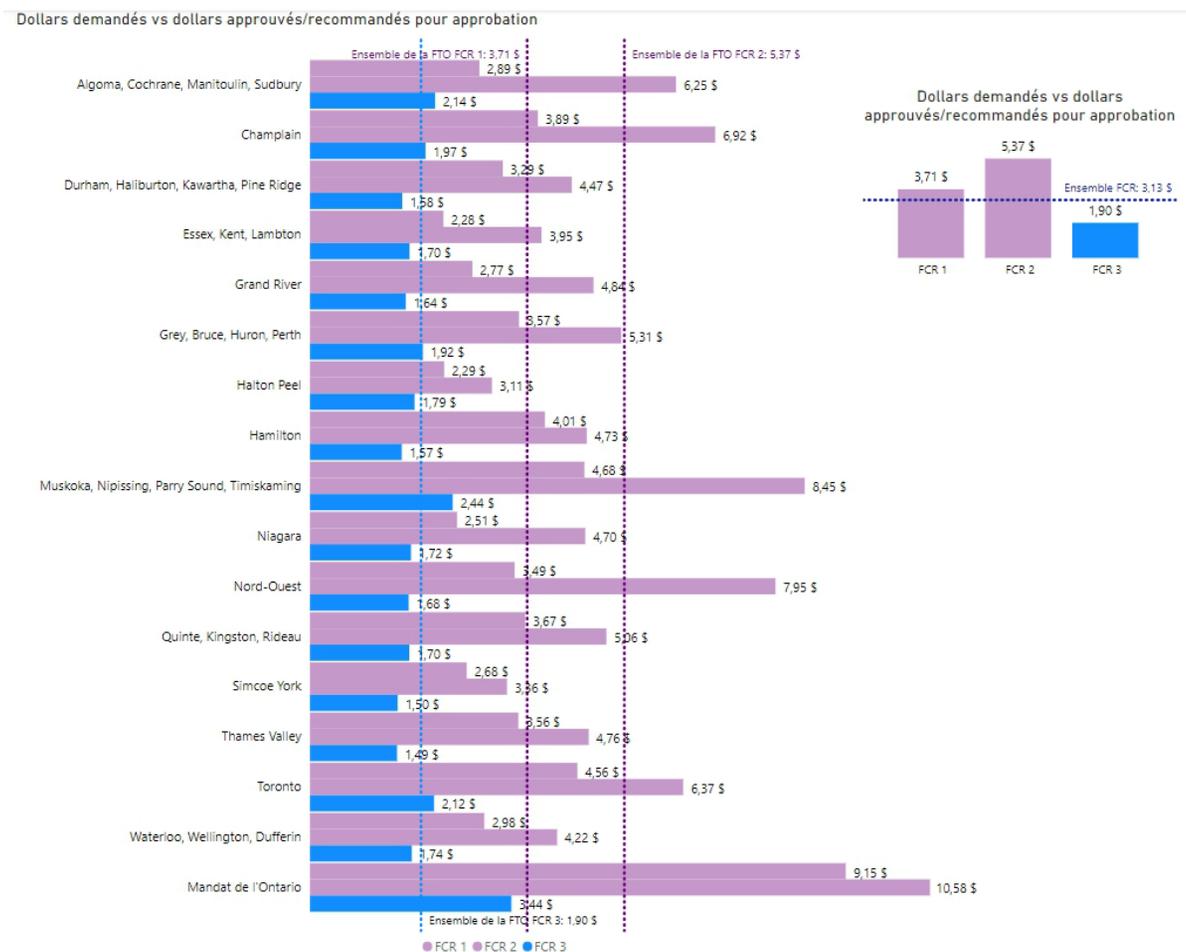
Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

Section 2 : Investissements du Fonds pour les communautés résilientes

2.1 Aperçu des demandes

Le taux de demande a diminué considérablement pour toutes les régions de subvention durant le cycle 3 du FCR par rapport au cycle 2 en raison de la hausse du financement disponible. Le taux de demande moyen est de 1,90 \$, comparativement à 5,37 \$ lors du cycle précédent. Comme c'était le cas durant le cycle 2 du FCR, ce sont parmi les organismes ayant un mandat dans tout l'Ontario que le taux est le plus élevé, soit 3,44 \$, durant le cycle 3. Suivent ensuite les organismes de MNPST et d'ACMS, en deuxième et troisième place respectivement, bien que leurs taux soient aussi plus faibles que lors des cycles précédents.



Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Les salaires et l'achat de services étaient les postes budgétaires pour lesquels les demandes des organismes servant tout l'Ontario et de MNSPT et d'ACMS étaient les plus élevées. Contrairement aux cycles précédents, un plus faible pourcentage des sommes demandées et octroyées visait des dépenses d'immobilisations. Cela peut être attribuable, d'une part, au soutien fourni à des projets dans le secteur du sport et des loisirs durant le cycle précédent dans le cadre de la source Immobilisations du Fonds pour le développement des collectivités et, d'autre part, à la hausse de la dotation en personnel pour répondre à la demande.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

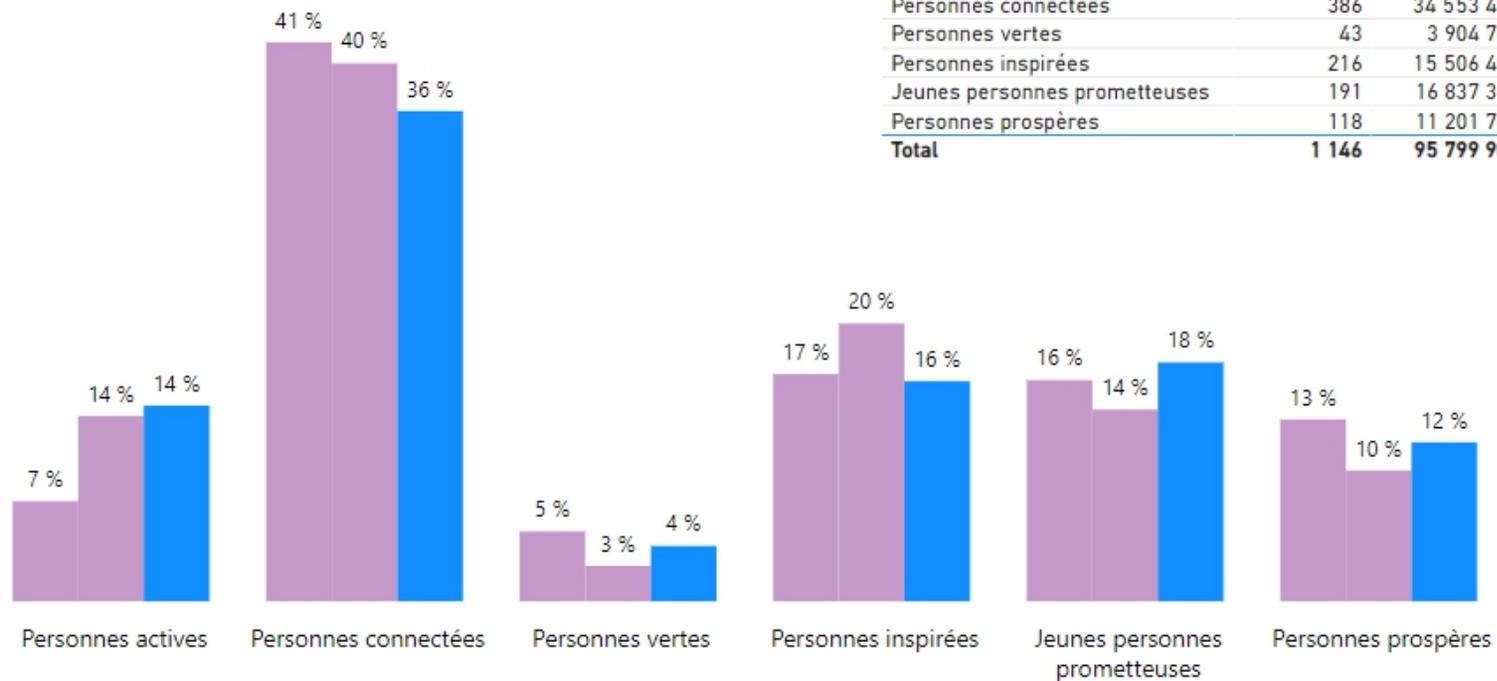
Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

2.2 Survol par domaine d'action

Les organismes dont le mandat s'inscrit dans le domaine d'action Personnes connectées ont obtenu la plus grande part des investissements recommandés durant le cycle 3 du FCR, soit 36 %, ce qui correspond à la demande puisque 36 % des fonds ont été demandés par des organismes dans ce domaine. Il s'agit d'une légère baisse par rapport au cycle 2 du FCR, où 40 % des montants recommandés avaient été versés à des organismes du domaine Personnes connectées. Le domaine d'action Jeunes personnes prometteuses arrive au second rang, tant sur le plan des investissements recommandés (18 %) que des fonds demandés (16 %). Malgré 38 demandes et 25 subventions de moins que dans le domaine des Personnes inspirées, le domaine des Jeunes personnes prometteuses a affiché des montants demandés et recommandés plus élevés. Les organismes dans le domaine d'action Personnes vertes représentent encore la plus petite part du portefeuille, tant sur plan des montants recommandés que de ceux demandés.

Dollars approuvés/recommandés pour approbation par domaine d'action

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3



Domaine d'action	Subventions	Montant Octroyé
Personnes actives	192	13 796 400 \$
Personnes connectées	386	34 553 400 \$
Personnes vertes	43	3 904 700 \$
Personnes inspirées	216	15 506 400 \$
Jeunes personnes prometteuses	191	16 837 300 \$
Personnes prospères	118	11 201 700 \$
Total	1 146	95 799 900 \$

Rapport sommaire des investissements de la FTO

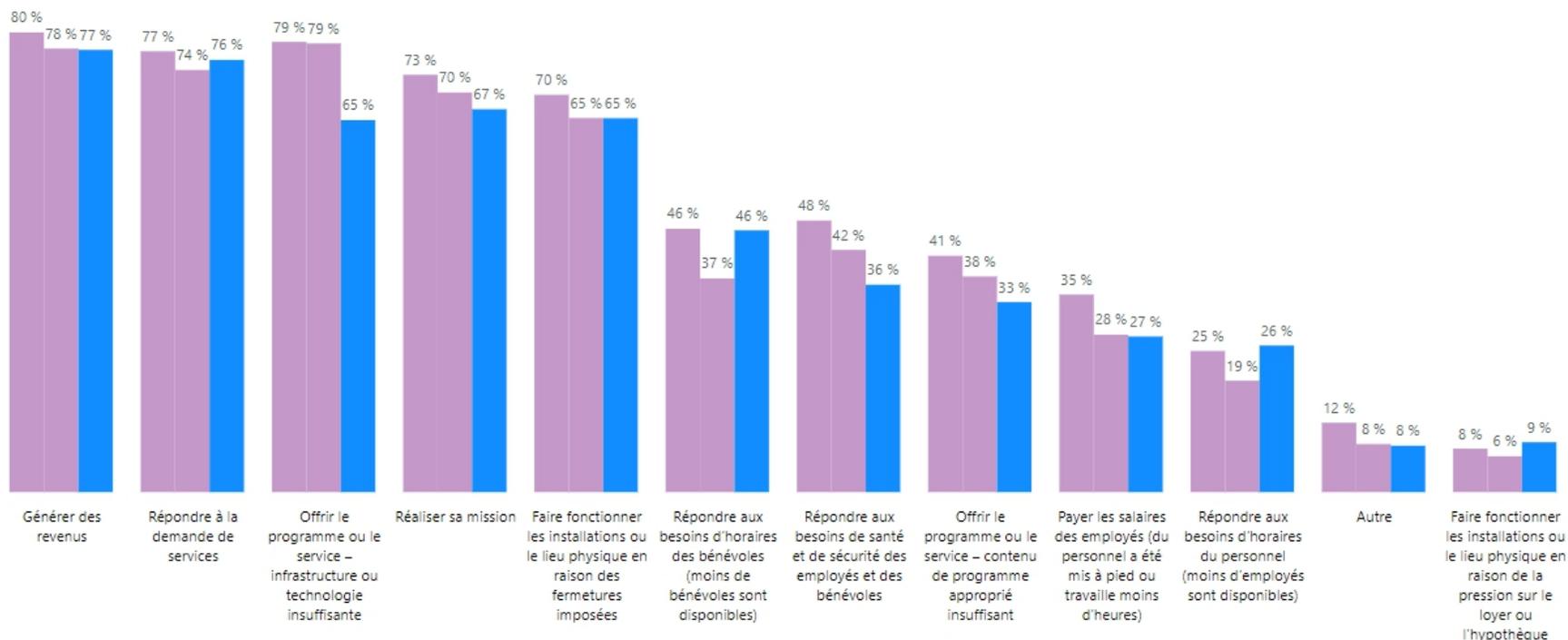
Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

2.3 Impacts de la COVID-19 sur les organismes

Les répercussions de la COVID-19 sur les organismes pour lesquels du financement est recommandé sont demeurées en général les mêmes durant les 3 cycles du Fonds pour les communautés résilientes. Une plus grande proportion des organismes a signalé avoir des difficultés à combler les horaires (moins de personnel et de bénévoles), sans doute parce qu'ils doivent embaucher du personnel et réintégrer des bénévoles pour soutenir la reprise de la plupart de leurs programmes et services. Cela est en accord avec la hausse au titre du poste des salaires, qui est passé de 31 % au cycle 2 du FCR à 38 % durant le présent cycle. Comparativement aux cycles précédents, une plus faible proportion des organismes a déclaré que la prestation de leurs programmes et services avait souffert en raison d'une infrastructure ou technologie insuffisante (soit 65 % par rapport à près de 80 % des organismes pour lesquels un financement était recommandé). Les impacts varient selon les secteurs : 93 % des organismes du domaine d'action Personnes prospères et 83 % des organismes du domaine Personnes connectées ont indiqué de façon soutenue que leur plus grande difficulté à la suite de la COVID était de répondre à la demande de services. Parmi les organismes du domaine Personnes inspirées, 92 % ont dit que la génération de revenus était la principale fonction qui avait été affectée par la pandémie, suivie, pour 81 % d'entre eux, de la réalisation de leur mission.

Type d'impact de la COVID

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3



Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Ces tendances étaient similaires pour les organismes des domaines Personnes actives et Personnes vertes, qui ont cité la génération de revenus et la réalisation de la mission comme principaux impacts. En outre, 74 % des organismes du domaine Personnes actives ont déclaré que la principale répercussion de la pandémie concernait le fonctionnement des installations ou des lieux physiques en raison des fermetures imposées. Représentant 38 % des fonds demandés, les immobilisations constituaient le plus important poste budgétaire dans le domaine d'action Personnes actives, en contraste avec tous les autres domaines d'action où les salaires constituaient le plus gros poste budgétaire. Ces disparités mettent en lumière les différentes répercussions entraînées par la COVID-19 sur les secteurs de bienfaisance et sans but lucratif ainsi que les différentes voies qu'ils devront emprunter pour se relever.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

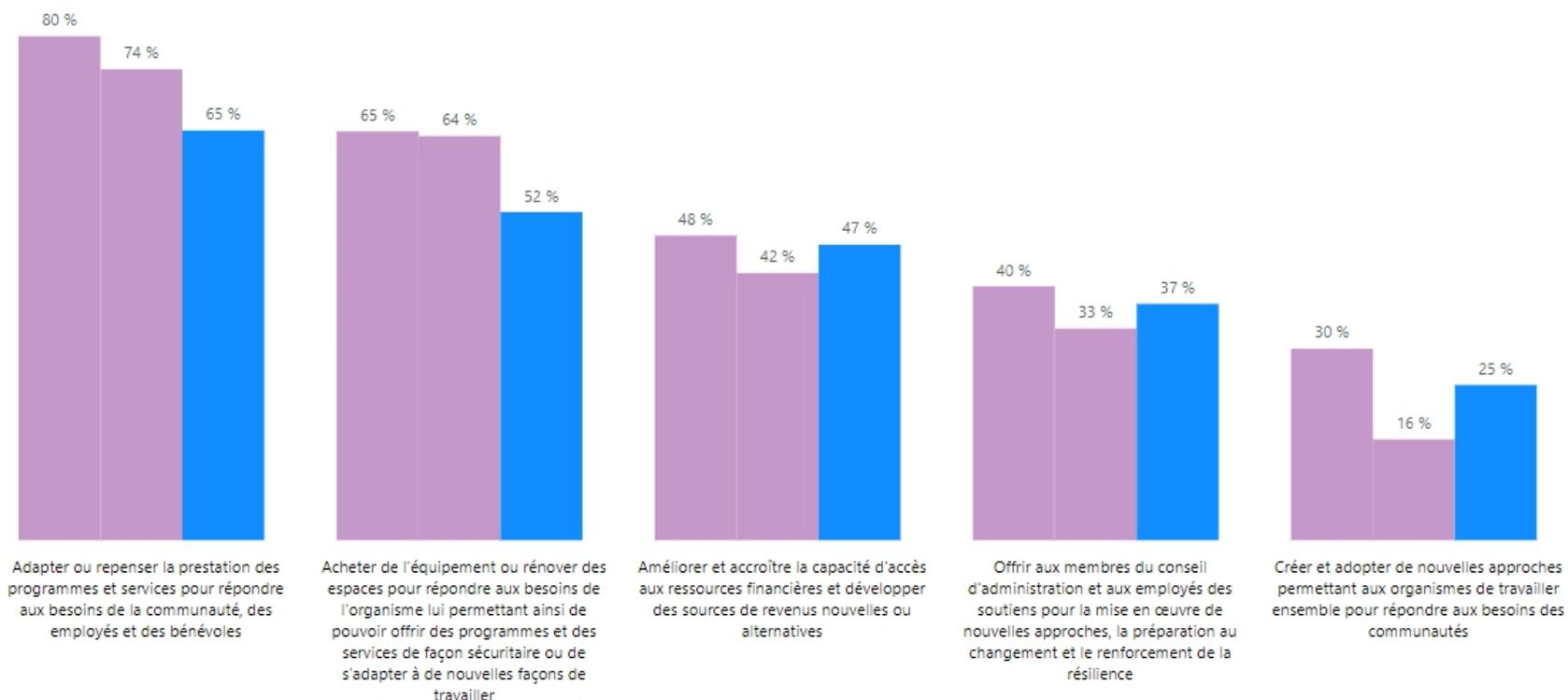
Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

2.4 Résultats souhaités des projets

On observe un virage progressif des résultats que souhaitent atteindre les projets pour lesquels du financement est recommandé dans le cadre des 3 cycles du FCR. Alors que la deuxième année de pandémie touche à sa fin, un plus grand nombre d'organismes ont eu la possibilité d'effectuer la transition de leurs programmes et d'adapter leurs lieux afin de fournir des services en toute sécurité. Par conséquent, une plus faible proportion des projets recommandés ont indiqué que le résultat souhaité était d'« adapter ou repenser la prestation des programmes et services pour répondre aux besoins de la communauté » (65 % durant le présent cycle par rapport à 80 % et à 74 % respectivement aux cycles 1 et 2) et d'« acheter de l'équipement ou rénover des espaces pour pouvoir offrir des programmes et des services de façon sécuritaire » (52 % durant le présent cycle par rapport à 65 % et à 64 % respectivement aux cycles 1 et 2). Si cette baisse de la demande de fonds d'immobilisations par les organismes dont le mandat s'inscrit dans le domaine d'action Personnes actives peut s'expliquer en partie par le cycle précédent de la source Immobilisations du Fonds pour le développement des collectivités, on observe une tendance similaire dans les projets qui ne sont pas dans le secteur du sport et des loisirs.

Type de résultats

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3



Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Les postes budgétaires pour lesquels des fonds sont demandés semblent indiquer que les organismes ont maintenant des besoins sur le plan de la dotation en personnel plutôt que l'achat de biens. Les salaires représentaient 38 % des montants demandés qui ont fait l'objet d'une recommandation aux fins d'approbation durant le cycle, ce qui représente une hausse de 31 % par rapport au cycle 2. Les demandes dont les postes budgétaires visaient des immobilisations durant le cycle représentaient 21 % des demandes comparativement à 30 % durant le cycle 2, soit une baisse de 30 %.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

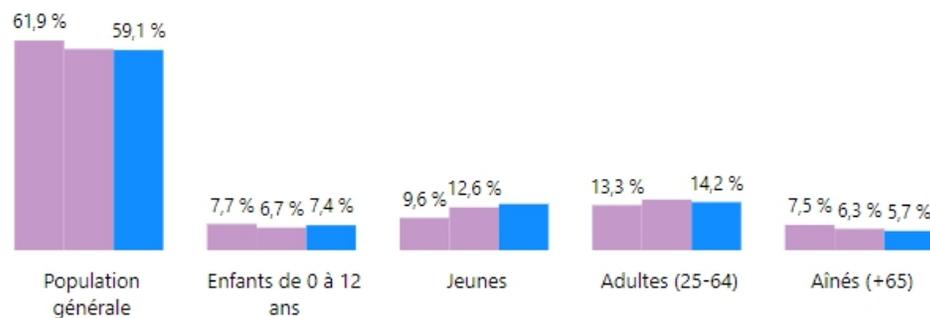
Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

2.5 Aperçu de la taille des collectivités et des populations servies

Comme c'était le cas lors des cycles précédents, les plus importants montants des subventions recommandées ont été accordés aux organismes servant l'ensemble de la population. Durant le présent cycle, cependant, ces organismes se sont vu octroyer un plus grand pourcentage des montants recommandés que ce qu'ils avaient demandé (75 % des montants recommandés comparativement à 70 % des montants demandés). Le pourcentage des montants recommandés pour les organismes servant les personnes noires a augmenté par rapport aux cycles précédents, passant de 2 % à 5 %. Malgré cette hausse, le pourcentage des sommes recommandées destinées à ces organismes continue d'être inférieur aux montants demandés (9 %). Le pourcentage des montants recommandés pour des organismes servant les groupes autochtones a légèrement baissé, passant de 4 % à 3 % durant le cycle. Le pourcentage des montants recommandés était proportionnel aux montants demandés parmi les organismes servant d'autres groupes identitaires. Durant le présent cycle, 63 % des fonds recommandés vont à des organismes aidant des populations dans les centres urbains, et 20 % à des organismes dans des collectivités de taille moyenne, soit des proportions similaires à celles affichées durant les cycles précédents.

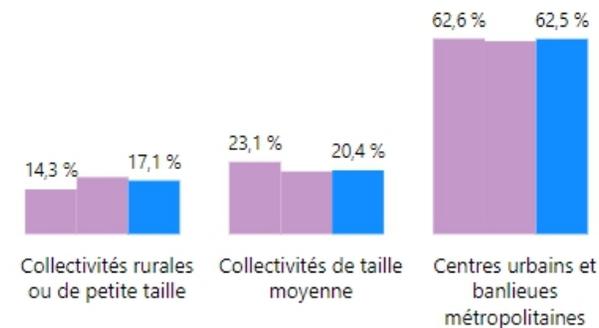
Groupe d'âge servi par l'organisme

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3



Taille de collectivité servie par l'organisme

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3

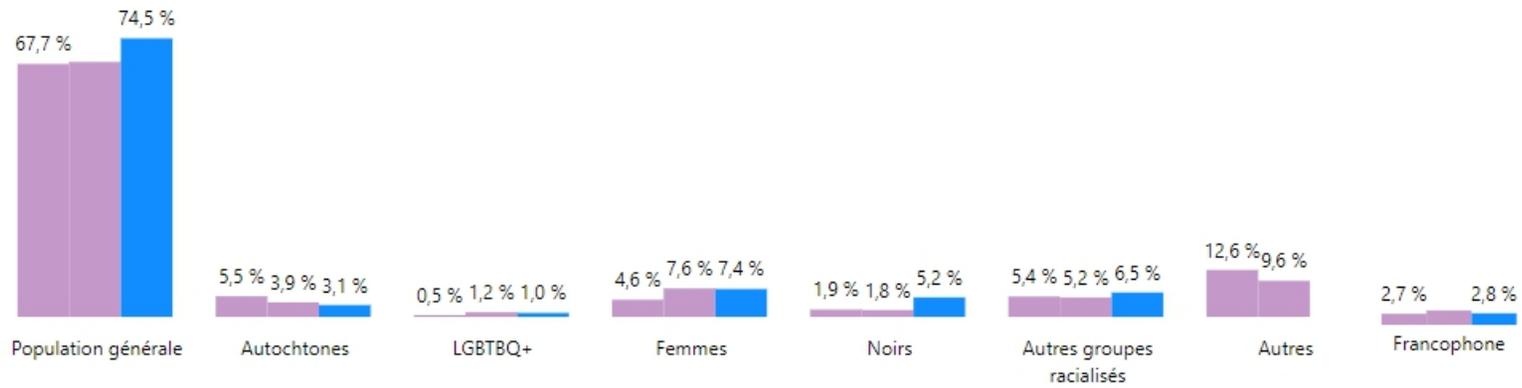


Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

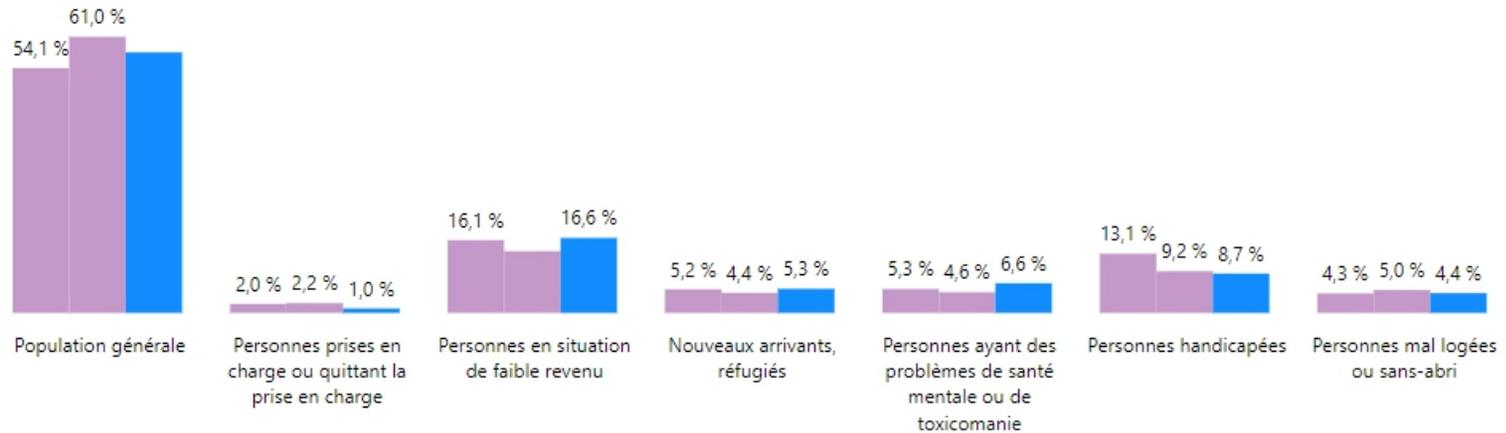
Identité de la population servie par l'organisme

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3



Expérience vécue de la population servie par l'organisme

● FCR 1 ● FCR 2 ● FCR 3

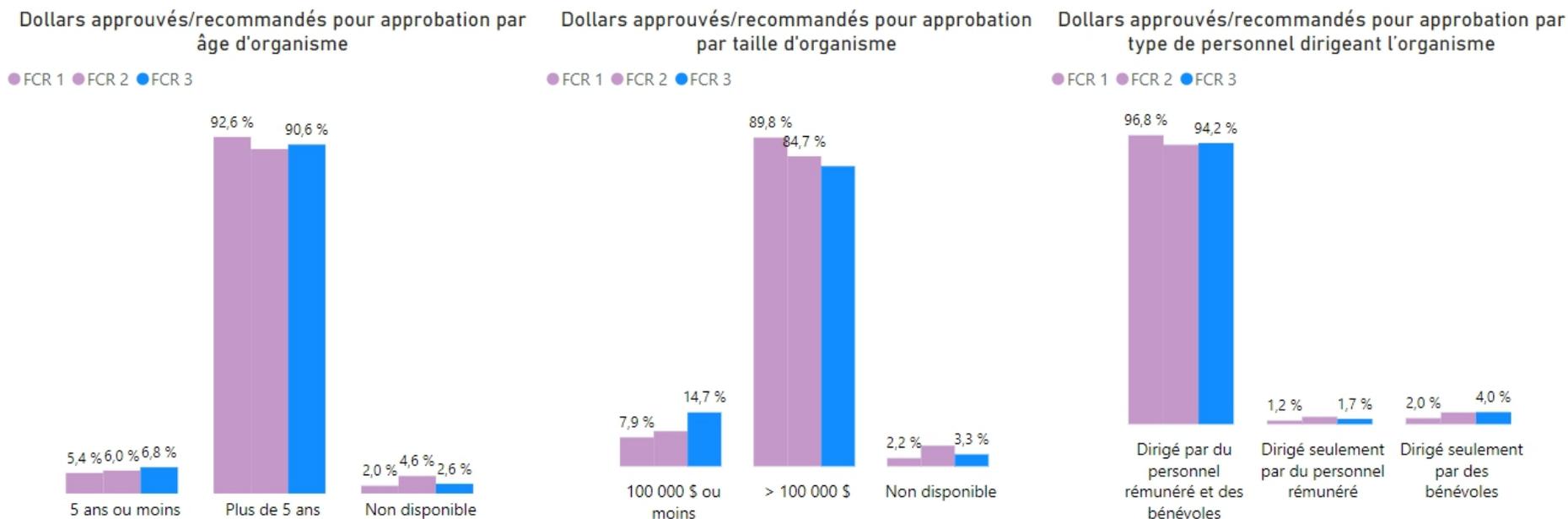


Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022

2.6 Caractéristiques organisationnelles

Durant le présent cycle, la probabilité que les organismes existant depuis moins de 5 ans fassent l'objet d'une recommandation de financement correspondait à la moitié de celle des organismes établis depuis plus longtemps : les organismes de moins de 5 ans ont présenté 12 % des demandes et représentent 7 % des projets pour lesquels des fonds ont été recommandés. Il s'agit d'une tendance observée durant les 3 cycles du Fond pour les communautés résilientes, les organismes plus jeunes ayant représenté 11 % des demandes et 6 % des projets recommandés durant le cycle 2, et 12 % des demandes et 5 % des projets recommandés durant le cycle 1. Les projets des organismes ayant des revenus annuels de moins de 100 000 \$ étaient aussi moins susceptibles de faire l'objet de recommandations que ceux de leurs homologues de plus grande taille. Durant le cycle, ils ont présenté 20 % des demandes et ont fait l'objet de 15 % des recommandations. Il s'agit d'une hausse par rapport aux cycles précédents du FCR, où les organismes de petite taille (revenus < 100 000 \$) avaient reçu 8 % et 10 % des fonds octroyés.



Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour les communautés résilientes 2021-2022



Section 3 : Conclusion

La totalité de l'allocation aux fins des subventions de la FTO pour 2021-2022 est versée durant ce 3^e cycle du Fond pour les communautés résilientes. Au 21 décembre 2021, date limite pour la présentation des demandes, on avait reçu 2 029 demandes sollicitant des subventions totalisant 182 millions de dollars. Si le volume de demandes indique que le secteur continue d'être en mode d'adaptation et de relance, on observe qu'un plus grand nombre de demandeurs sont davantage en mesure de s'acquitter de leur mission et de servir la collectivité en adoptant des façons de faire nouvelles et créatives. Les ÉÉDS recommandent l'approbation de 1 146 projets, totalisant 96 millions de dollars, ce qui représente presque 56 % des demandes.